

Les Nouvelles

du bassin de la Loire



Jean Puyot

La biodiversité, un réel enjeu de société

L'Observatoire national de la Biodiversité, au travers de la publication des chiffres clés rendus publics fin décembre, montre que la situation de la biodiversité en France ne s'est pas améliorée en 2018. Un constat inquiétant, qui invite à réagir pendant qu'il en est encore temps, et à apporter des réponses adaptées.

Que faut-il retenir au vu des résultats qui viennent d'être livrés? Essentiellement deux choses. Tout d'abord la responsabilité qui est la nôtre puisque la France héberge 10 % de la biodiversité mondiale, ensuite le fait que notre pays figure dans le top 10 de ceux qui totalisent le plus grand nombre d'espèces menacées, et ce principalement en raison des pressions exercées par les activités. Un classement que l'on peut résumer facilement en ce qu'il est le reflet de notre difficulté à faire concilier économie et environnement, et par le fait qu'il y a seulement 24 % des Français qui jugent que l'érosion de la biodiversité est un des problèmes environnementaux les plus préoccupants. Une

situation qui, pour être endiguée, demande à ce que la responsabilité de la France soit mieux partagée tout comme notre capacité d'action. L'alerte lancée juste avant Noël repose sur l'évaluation de l'état de conservation des habitats naturels et sur le suivi des espèces sauvages (répartition, abondance, niveau de menace...). Si l'observation des habitats reste aujourd'hui fragmentaire pour la plupart d'entre eux et se concentre surtout sur les milieux les plus remarquables, celle des espèces mobilise davantage de moyens et concerne aussi bien la faune que la flore, commune que patrimoniale. Les tendances mesurées ne laissent donc pas de place aux interprétations

comme aux incertitudes. L'observatoire indique que seuls 22 % des habitats d'intérêt communautaire sont dans une situation favorable. D'une manière générale, les tourbières, les milieux humides agro-pastoraux et côtiers comptent parmi les habitats les moins bien conservés du fait des pressions dont ils font l'objet depuis plusieurs décennies. C'est aussi le cas des prairies (milieux riches en biodiversité: flore, insectes, faune du sol...) mais leur bonne fonctionnalité requiert toutefois des surfaces suffisamment étendues et connectées à l'échelle du paysage. D'après une expertise collective menée par l'INRA, cette condition est remplie lorsque ces milieux couvrent au moins

20 % de la surface agricole utilisée d'un territoire. Malgré l'enjeu important qui s'y rattache, ces surfaces ont globalement diminué de 0 à 7,9 % dans l'hexagone, notamment en région Auvergne-Rhône-Alpes et Bretagne, beaucoup baissé en région Pays de la Loire (31,8 %), et a contrario quelque peu progressé en région Bourgogne-Franche-Comté et en Centre-Val de Loire (5 %). Un transfert facile à observer puisque consécutif à l'augmentation exponentielle de l'habitat sur certaines régions, mais qui est aussi dû à leur transformation au profit de cultures spécialisées (maïs notamment). Autre facteur à considérer en matière de perte de biodiversité, l'état écologique des eaux de surface. La dégradation de l'état des eaux douces et marines reflète une pression accrue sur le milieu (pollution, eutrophisation, fragmentation), ou une exploitation excessive de la ressource en eau. Elle est susceptible d'affecter de manière significative la biodiversité aquatique (retard de croissance, impact sur la reproduction et la migration, ou encore sur l'aire de distribution des espèces). Selon l'agence de l'eau Loire-Bretagne et le point de situation réalisé fin 2016 sur le bassin de la Loire, 26,5 % des cours d'eau sont aujourd'hui en bon état écologique et environ 43 % dans un état moyen. C'est principalement à l'amont du bassin et dans la moitié ouest de la Bretagne que l'on trouve les secteurs en bon ou très bon état. Inversement, la région médiane, avec une population parfois dense, une agriculture et une irrigation importante et des étiages naturels faibles, présente un état nettement dégradé. La situation est aussi critique en Loire-aval, sur les cours d'eau

côtiers vendéens et sur l'axe Loire entre Saint-Étienne et Nevers. En déclinaison des nombreuses actions qui ont été conduites, on constate cependant aujourd'hui des améliorations sensibles qui laissent augurer que la situation devrait encore s'améliorer, si l'on tient compte du temps de réaction des milieux.

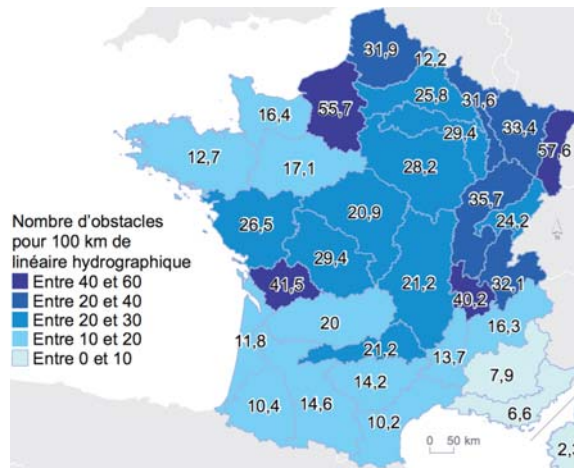
Pour ce qui concerne les espèces, l'Observatoire de la Biodiversité mentionne qu'en l'état actuel des connaissances, sur les 5 703 espèces évaluées, 26 % présentent aujourd'hui un risque de disparition et que, s'agissant des amphibiens, des oiseaux

l'offre de nourriture... Ils peuvent être à l'origine de déséquilibres des écosystèmes en affectant par exemple les populations d'abeilles et autres pollinisateurs, et plus généralement les insectes, les vers de terre, les rongeurs, les oiseaux, les poissons... On est loin pour le moment d'avoir enregistré à ce sujet les résultats espérés qui visaient à réduire, à la suite du Grenelle de l'environnement de 2008, de 50 % l'usage de ces produits en agriculture, ce qui fait dire à l'Observatoire qu'une mutation profonde des modes de production agricole et des filières sera nécessaire pour inverser cette

tendance et atteindre les objectifs qui sont fixés (plan Écophyto 2 qui vise une réduction de 25 % d'ici à 2020 et de 50 % en 2025). Il est aussi mis en avant comme autre facteur la pollution physico-chimique des cours d'eau en métropole. Globalement, la pollution des cours d'eau par les nitrates et les orthophosphates a diminué respectivement de 11 % et 50 % entre 1998 et 2016. La bonne qualité physico-chimique des cours d'eau participe à la préservation de la biodiversité aquatique. La présence de polluants organiques ou chimiques, la perturbation du régime hydrique ou de l'état physique des

cours d'eau (présence de barrages...) sont autant de facteurs pouvant affecter l'état écologique de ces milieux. Ainsi, des concentrations excessives en nitrates (issus des engrais et des déjections d'élevage) ou en orthophosphates (provenant des engrais et des eaux usées) favorisent l'eutrophisation des eaux de surface (rivières, plans d'eau, lacs, eaux littorales), entraînant notamment l'apparition d'algues vertes. Sur la période 1998-2016, l'indice de présence des nitrates dans les cours d'eau a baissé de 11 % à l'échelle nationale, mais la situation est très contrastée d'un bassin versant à un autre. Les teneurs en orthophosphates ont fortement diminué (-50 %) grâce aux progrès des techniques de traitement des eaux usées urbaines et à la baisse notable de l'utilisation des engrais phosphatés.

La fragmentation des cours d'eau figure elle aussi en bonne place (voir carte). La construction de seuils et de barrages dans les rivières a permis de produire de l'énergie, de rendre navigables certains de leurs tronçons, de développer des activités touristiques ou encore d'effectuer des prélèvements d'eau pour la consommation ou l'irrigation. Ces ouvrages, qui entravent la continuité écologique, modifient leurs caractéristiques hydrologiques, physico-chimiques et morphologiques. La présence de ces obstacles, souligne l'Observatoire,



nicheurs, des mammifères et reptiles, l'évolution constatée est préoccupante, les menaces sur ces quatre groupes ayant augmenté de 15 % ces dernières années.

S'agissant des causes, il est mis en avant que l'artificialisation (+ 1 % chaque année) et l'agriculture intensive figurent parmi les premières causes de perte de biodiversité en fragmentant et en détruisant les habitats naturels; que l'augmentation des échanges commerciaux ou non facilite la dissémination d'espèces exotiques envahissantes, avec un risque pour la faune et la flore autochtone; enfin que les pollutions diverses exercent de fortes pressions sur les milieux aquatiques.

L'Observatoire précise, au regard de ces causes, ce que chacune d'elle fait peser sur la biodiversité. Il est ainsi indiqué que la vente de produits phytosanitaires a augmenté de 12 % en 2014-2016 par rapport à la période de référence 2009-2011. Majoritairement utilisés en agriculture, les produits phytosanitaires regroupent des pesticides utilisés en culture (herbicides, fongicides, insecticides...), substances qui se retrouvent dans l'air, le sol, les eaux, les sédiments et la chaîne alimentaire. L'usage généralisé de ces produits exerce une forte pression sur la biodiversité: intoxication des organismes, effets sur leur reproduction ou leur comportement, réduction de

L'artificialisation en chiffres

Les espaces artificialisés couvraient 5,16 millions d'hectares en 2015, soit 9,4 % du territoire métropolitain ou l'équivalent de 800 m² par habitant. Près de la moitié est constituée de sols revêtus ou stabilisés. Leur expansion est plus rapide que l'augmentation de la population, ce qui caractérise l'étalement urbain. Ils se sont étendus de 1,4 % en moyenne par an entre 2006 et 2015 (tendance similaire observée sur la période 1992-2003), ce qui représente près de 592 000 ha, soit environ 65 800 ha par an. C'est l'équivalent tous les dix ans de la disparition d'un département comme la Drôme ou le Loir-et-Cher.

a également des répercussions sur le milieu naturel, la faune et la flore : eutrophisation, diminution de la teneur en oxygène, frein à la mobilité des espèces migratrices...

L'évolution du climat est aussi abordée pour dire qu'elle figure parmi les principales menaces pesant sur les habitats naturels, la faune et la flore. L'augmentation des températures de l'air est l'un des signes les plus visibles de ce changement, notamment la baisse du nombre de jours de gel. Les diminutions les moins marquées concernent les zones côtières, territoires caractérisés par des hivers plus doux. Les baisses les plus fortes sont notables, à l'égal de celles propres au Massif central, où cette baisse peut être, suivant le suivi des stations, supérieure à 7 jours.

L'Observatoire national de la Biodiversité ne fait pas, en regard des chiffres clés et des constats qui y sont associés, de recommandations particulières. Il est pointé par contre le besoin qu'il y a de pouvoir

développer les connaissances et le suivi des espèces car, s'il ne manque pas d'indicateurs par exemple sur les libellules, il n'y en a que très peu sur les coccinelles. Il importe, est-il dit par ailleurs, que l'ensemble de la société soit mise en mouvement en améliorant la prise de conscience de chacun et la mise en place d'actions collectives à toutes les échelles. Il est souligné en guise de conclusion l'importance des sciences participatives en lien avec la nature, du déploiement d'un réseau d'aires protégées impliquant les décideurs et la société civile, de la prise en compte de la nature dans les documents de planification du territoire, celle-ci constituant une autre manière pour la société de s'engager pour la biodiversité. □

Pour en savoir plus sur les questions liées à la thématique "biodiversité et milieux d'eau douce" : indicateurs-biodiversite.nature-france.fr; sur ce qui a trait au bassin de la Loire : prenons-soin-de-leau.fr

Des limites de l'exercice

Dans les quelques lignes qui précèdent la publication des chiffres clés de la biodiversité il est souligné, en avant-propos, l'importance que revêt la collecte des données de terrain pour élaborer des analyses synthétiques et des diagnostics, étant entendu que leur diffusion auprès d'un large public permet à chacun de mieux appréhender les enjeux de la biodiversité et d'y répondre. S'il apparaît difficile de ne pas adhérer au propos, il importe de reconnaître dans le même temps la difficulté qu'il y a pour le grand public de s'y retrouver aujourd'hui dans les informations de toute nature qui sont publiées. C'est le cas à propos de la fragmentation des cours d'eau, de l'effet cumulé des ouvrages, ou encore de la continuité écologique. Les informations à ce sujet, selon leur provenance différent, et il est fort possible de ne plus savoir, selon les messages diffusés, ce qu'il faut réellement en penser. Les exemples ne manquent pas sur le bassin de la Loire. Si l'on se réfère à la communication faite sur le Saumon, cela est notamment le cas ces derniers mois à propos du barrage EDF de Poutès sur le haut Allier. Le positionnement de l'association SOS Loire Vivante est à ce titre difficile à suivre. Alors que l'association a lutté pendant près de 30 ans pour obtenir l'effacement de l'ouvrage, celle-ci apporte un soutien quasi inconditionnel au "Poutès optimisé", c'est-à-dire à la mise en place d'un ouvrage qui, de l'avis même des services de l'État - intéressé en premier chef par la protection de la biodiversité - ne

répond pas à toutes les questions posées au titre de la continuité écologique et du saumon. Le paradoxe est d'autant plus difficile à analyser que l'association combat le projet de micro-centrale de Chanteuges sur la Desge, et ne dit mot sur le projet en cours d'instruction sur Vichy, pas plus d'ailleurs qu'elle n'a fait état de la mise en service de la micro-centrale hydroélectrique de Jents sur la Sioule. Le choix de la date (27 novembre au 28 décembre 2018) relative à la consultation publique portant sur l'avenant au renouvellement de la concession de l'ouvrage de Poutès, et la publicité s'y rapportant, peuvent aussi interroger. L'information a eu du mal à circuler et l'important volume du dossier à consulter méritait d'avoir un peu plus de marge pour pouvoir l'examiner et donner un avis fondé. Que dire aussi quant à la consultation publique en cours vis-à-vis du projet de plan de gestion du Saumon atlantique 2019-2024 actuellement en cours (8 au 30 janvier 2019), que l'on trouve sur le site du ministère de la Transition Écologique et Solidaire sous la rubrique "Eau et Biodiversité" ? sinon qu'elle n'a d'autre ambition que celle de répondre à une obligation, car elle est totalement incompréhensible et illisible pour la majorité de nos concitoyens. Pourtant, il est clairement dit que l'objectif du plan saumon, soumis à la présente consultation du public, est de valoriser les actions mises en place en France pour mettre en œuvre les résolutions, les recommandations et les lignes directrices de l'OSCAN (Organisation pour

la conservation du saumon de l'Atlantique nord), la France faisant partie de l'OSCAN en tant qu'État membre de l'Union Européenne.

Le projet de réalisation d'une plaquette consacrée au repeuplement par l'association "le Chant des rivières", au motif que le repeuplement est une nécessité pour accompagner la restauration des habitats et sauver le Saumon de l'axe Loire-Allier, tel que présenté en comité syndical de l'Établissement public Loire laisse tout aussi perplexe. Le sujet fait en effet débat et il y a de plus en plus de structures qui n'y ont plus recours. Un point qui divise une petite partie de la communauté scientifique, que semble d'ailleurs bien maîtriser l'association en question qui indique, sans autre explication, que son projet "a reçu la validation scientifique de Gilles Boëuf, ancien président du Muséum national d'histoire naturelle et professeur à l'université Pierre et Marie Curie". Une bataille d'experts que l'on pensait jusqu'ici plutôt limitée aux atteintes portées à l'environnement par l'agriculture ou par l'industrie qu'au sein de la communauté scientifique et des défenseurs de l'environnement.

Sur le fond, on aimerait que les choses soient intelligibles et non caricaturales, qu'elles ne reflètent pas des postures. Il n'y a pas, comme le disent Régis Barraud et Anne-Marie Germaine dans leur ouvrage *Démanteler les barrages pour restaurer les cours d'eau**, des bons d'un côté et des méchants de l'autre, sans que l'on sache très bien à qui attribuer ces qualificatifs. Il y a par contre des besoins et c'est sur eux que la communication devrait se faire, mais il faut pour cela et pour que les messages soient crédibles pour le plus grand nombre, que l'on cesse de dire tout et son contraire, de "ménager la chèvre et le chou", ou encore de tergiverser quant aux décisions à prendre.

Pour le Saumon de la Loire, dont la souche est unique et qui est toujours en danger, on voit, lorsqu'on s'y intéresse, à la façon dont le dossier du renouvellement de la concession a été instruit, puis comment on a présenté un avenant permettant de reconsidérer le projet initial, qu'il y a encore beaucoup de chemin à faire pour donner une juste place à la biodiversité en France. Les différentes décisions qui vont être prises au cours du trimestre à venir, tant au plan de l'ouvrage de Poutès que du COGEPOMI (Comité de gestion des poissons migrateurs) méritent à ce titre d'être particulièrement suivis car elles permettront de savoir si la politique et l'ambition qui a prévalu jusqu'ici vont perdurer, malgré le fait que l'on puisse mesurer aujourd'hui leur peu d'effet. □

* R. Barraud et A.-M. Germaine *Démanteler les barrages pour restaurer les cours d'eau* - Éd. Quæ

Deux nouvelles communautés de communes viennent d'adhérer à l'Établissement public Loire, la communauté de communes Ouest Val de Loire qui regroupe 28 communes d'Indre-et-Loire avec une population de 34 000 habitants ; la communauté de commune du Pays d'Ancenis qui regroupe de son côté 25 communes de Loire-Atlantique et compte 63 000 habitants.

Entre l'hébergement, l'équipement, le prix du forfait... le coût des vacances à la montagne peut rapidement être vertigineux. HomeToGo.fr, le plus grand moteur de recherche de vacances au monde, qui vient de dévoiler son classement des stations de ski les moins chères de France, indique que pour skier à moins de 1 000 € il faut prendre la direction du Massif central ! C'est la station du Lioran qui arrive en tête des stations les moins chères de France cet hiver, à 683 € la semaine tout compris, la station du Mont-Dore arrive quant à elle à la 4^{ème} place, avec 747 € pour une semaine.

Un bateau restaurant va bientôt prendre place sur les quais de Saumur, face à l'Hôtel de Ville, aux côtés du bateau de croisières Saumur Loire. Posé sur deux coques en aluminium construites au chantier Delavergne aux Sables-d'Olonne (Vendée) et habillées à Saint-Germain-sur-Vienne de façon à ce que sa silhouette ressemble aux anciens bateaux-lavoirs, celui-ci devrait ouvrir en mai prochain.

Vous possédez un bateau et êtes désireux de naviguer en eau douce sans trop savoir où pêcher des informations sur les possibilités existantes ? Différentes possibilités s'offrent à vous, notamment celle de consulter le site internet de VNF (Voies navigables de France). À signaler aussi la présence sur le net de "Riverwizz", une application mobile pensée par et pour les usagers des voies navigables intérieures de France et d'Europe. Elle s'adresse aussi bien aux plaisanciers qu'aux mariniers, transport de personnes, passagers, pêcheurs, sports nautiques... en français et en anglais, et offre des services d'aide à la navigation, à la vie fluviale et au tourisme fluvestre. La finalité est de faciliter et de sécuriser les déplacements en bateau et de permettre une meilleure expérience de navigation. En savoir plus : www.riverwizz.com

La lutte contre le braconnage en basse Loire s'intensifie. En témoignent les deux affaires venues illustrer l'actualité ces dernières semaines. Si l'on était plus habitué chaque année à ce que ce soit la pêche illégale des civelles qui défraye la chronique, celle-ci ayant des adeptes bien identifiés, cette fois c'est un pêcheur qui a été pris le 21 décembre dernier avec un saumon de 5,9 kg dans son camion. Une bonne prise assurément à la veille des fêtes, ce poisson étant alors facile à monnayer. L'interpellation du pêcheur, qui risque jusqu'à six mois d'emprisonnement et 50 000 € d'amende, n'est pas le fruit du hasard puisqu'elle résulte d'une opération menée en ce sens par la police de l'environnement qui en promet d'autres. Neuf personnes ont par ailleurs comparu, du 5 au 9 décembre dernier, devant le tribunal correctionnel de Nantes pour trafic d'espèces protégées en bande organisée, travail dissimulé, et blan-

chiment. Les prévenus sont poursuivis pour avoir prélevé illégalement des civelles dans l'estuaire de la Loire. Cette fois, il ne s'agissait pas de pêcheurs isolés mais d'une véritable filière. Plus de 650 000 € d'avares criminels ont été saisis dans ce dossier, preuve s'il en était besoin que le trafic était important et surtout juteux. La procureure de la République a requis deux ans de prison ferme et 30 000 € d'amende à l'encontre du mareyeur de Loire-Atlantique soupçonné d'être au cœur du "trafic international" de civelles entre l'estuaire de la Loire et l'Asie, via le Pays Basque espagnol. Des peines allant de douze mois de prison ferme, assorties de lourdes amendes pour les huit autres mareyeurs et pêcheurs impliqués dans cette affaire ont aussi été demandées ainsi qu'une interdiction de pratiquer leur activité professionnelle pendant cinq ans. Le jugement a été mis en délibéré au 7 février prochain. □

Des actions et études pour traiter l'eutrophisation

La récurrence de l'eutrophisation sur nombre de plans d'eau et de lacs de retenues figure au nombre des problèmes vis-à-vis desquels on aimerait bien pouvoir disposer de solutions pérennes, dans l'attente de pouvoir améliorer encore la qualité de l'eau de pouvoir traiter les sédiments. L'Établissement public Loire, en vue d'améliorer la compréhension du phénomène à Villerest, a cofinancé deux projets de recherche sur les trois dernières années. Le premier, réalisé avec l'université de Tours, s'est intéressé aux phénomènes de transfert de contaminants des sédiments vers les milieux aquatiques (les résultats sont attendus en ce début d'année). Le deuxième projet, réalisé avec l'université de Clermont-Ferrand, a pour objet l'analyse du développement des cyanobactéries dans la retenue et leur potentiel toxique sur les milieux aquatiques d'eau douce (résultats aussi attendus en début d'année). Un troisième projet a été soumis à l'approbation du Comité syndical début décembre. Ce dernier, réalisé par EDF, porte sur la prolifération des cyanobactéries résultant des phénomènes de relargage de nutriments issus des sédiments à Grangent et à Villerest sur la Loire.

En parallèle, comme déjà indiqué dans le précédent numéro des *Nouvelles*, l'Établissement prospecte également depuis plusieurs mois le champ des innovations et expérimentations dont la mise en œuvre pourrait être de nature à limiter la dégradation de la qualité de l'eau dans la retenue de Villerest.

Plusieurs pistes ont été explorées, notamment le projet de vague artificielle de la société Okahina Wave. Ce dispositif permettrait de produire des vagues artificielles de façon régulière et, par la même occasion, d'améliorer l'oxygénation de l'eau de la retenue par son brassage. Cette installation, bénéfique pour le milieu aquatique, pourrait en outre contribuer à l'essor du tourisme local du fait de sa compatibilité avec les sports de glisse. Pour autant, il est à ce jour au stade de prototype et n'a pas fait l'objet de tests grandeur nature. De plus, le coût d'acquisition varie selon la puissance et la taille des vagues produites. Hors installation, maintenance et frais de fonctionnement, il peut varier de l'ordre de un à plus d'une dizaine de millions d'euros. Référence peut être faite également à la technologie qui permet, par l'utilisation d'ultrasons, d'éliminer les algues en surface ainsi que les cyanobactéries. Le système, développé par la société TASO, a été testé l'été dernier sur la retenue du barrage de Champsanglard (Creuse), qui a connu des problèmes de prolifération de cyanobactéries similaires en 2014 et 2017. Une première analyse, effectuée par la société susmentionnée sur la retenue de Villerest en lien avec l'actuelle zone de baignade à proximité du barrage, fait apparaître l'hypothèse de l'installation d'une dizaine d'ultrasons, pour un coût de l'ordre de la centaine de milliers d'euros. Une solution qui, bien que ponctuelle, est à l'examen et qui pourrait être retenue. □

Exposition Maurice Genevoix “un hymne à la vie”

Le musée de la Marine de Loire de Châteauneuf-sur-Loire fait la part belle à Maurice Genevoix, l’enfant du pays et grande figure de la littérature française du XX^e siècle, jusqu’au 3 mars prochain dans le cadre de ses expositions temporaires.

Témoign de la grande guerre, poète de la Loire, chantre de la nature, académicien, voyageur, critique d’art, auteur pour enfants... Maurice Genevoix fut d’abord un homme libre, profondément épris de la vie. Il s’employa, au fil de son œuvre, à faire partager ses joies, et principalement celle d’être au monde malgré les blessures, la violence et la mort. Mort qu’il côtoya à maintes reprises quand en 1914, à 23 ans, il fut mobilisé dans le 106^e régiment d’infanterie. La guerre, inhumaine, effroyable, bouleversa son existence, le laissant gravement blessé et infirme. L’expérience de la guerre fut décisive pour Maurice Genevoix, modifiant radicalement le cours de son existence. Et

c’est d’abord pour témoigner de l’horreur vécue, en mémoire de ses camarades morts au combat, que Maurice Genevoix écrivit. Célébré comme “écrivain de guerre”, Maurice Genevoix devint par la suite le peintre du Val de Loire. Il exalta alors dans ses ouvrages la beauté de la nature, de la vie animale et sauvage. Là encore, la guerre agit pour Maurice Genevoix comme un révélateur. De retour à la vie, il eut en effet le sentiment que “*Vivre, lorsqu’on a survécu, c’est constamment survivre...*”. Son œuvre est un hymne à la vie et il mit à son service sa prodigieuse mémoire, ses dons d’observation, sa sensibilité vive et sa langue raffinée, “la plus pure, la plus française”.

Jusqu’au 3 mars 2019

Autour de l’exposition : Visites guidées (enfants, groupes et visiteurs individuels. Tél. : 02 38 46 84 46) - Catalogue.

Une exposition très (trop) académique Ch. Chenault

Certes, Maurice Genevoix a porté l’habit vert, mais on aurait aimé une exposition moins académique. Celle-ci manque de son, de voix, d’images animées. Malgré son titre... elle manque de vie. Sur l’un des panneaux, il est écrit à propos de l’écrivain : l’intérêt qu’il porte au monde vivant le fait apparaître comme un des précurseurs de l’écologie. Fort bien, n’aurait-il donc pas été utile d’agrandir un de ces superbes textes qu’il a dédiés aux chats, aux hérissons, aux écureuils, aux oiseaux, aux chevaux ou aux cerfs, et d’entendre une voix nous les lire ? Le très long pupitre central, sur lequel des livres sont alignés, n’est pas non plus très vivant. Quelques belles pages de Maurice Genevoix sur la Loire auraient été les bienvenues. Ne sommes-nous pas au musée de la Marine de Loire ? Sa biographie, Maurice Genevoix l’a écrite lui-même dans *Jeux de glaces* (1961) et *Trente mille jours* (1980). On peut y ajouter les longs interviews consentis en guise de préface pour les ouvrages parus aux éditions Rombaldi¹ : “*La Loire, Agnès et les garçons*” (1962), “*Le roman de renard*” (1963), “*La dernière harde*” (1969) et “*Forêt perdue*” (1971), ainsi bien entendu que les 3 “radioscopies de Jacques Chancel” (1969, 1972, 1975), la dernière ayant été publiée en cassette-audio². À noter aussi la chronologie précise faisant suite à une réédition en 1993, de “*Rémi des Rauches*”, présentée par l’Orléanaise Francine Danin³ et les archives regroupées en 2014 par Radio France et l’INA, sous le titre

“*L’harmonie retrouvée*”, ou la Radioscopie de 1972 a été réécrite⁴.

Les éléments inédits qui font l’attrait de cette exposition sont issus des archives privées de la famille Genevoix. Si le bureau et l’encrier de l’écrivain ne présentent pas un réel intérêt, ce n’est pas le cas des correspondances de l’écrivain, parfois personnelles (avec J. Kessel, M. de Vlaminck, M. Pagnol ou J. d’Ormesson) et de toutes les œuvres picturales qui ornaient sa maison des Vernelles. Il y a d’abord ses propres peintures qui nous transportent d’un lac des Rocheuses canadiennes au paysage espagnol d’Alsudia Cansades, puis nous ramène aux Vernelles en une *Fin d’après-midi sur la Loire*. On apprécie de retrouver également la Loire dans celles de son ami santerrois Claude Rameau : *Paysage de Loire*, et *Le bachot du grand Barolet*. On se prend à regretter que son autre ami et voisin, distant d’une trentaine de kilomètres, Roger Chapelain-Midy, auteur d’œuvres surréalistes mais aussi de beaux paysages et scènes paysannes du Gâtinais orléanais, ne lui ait offert qu’une *Vue du port d’Antibes*⁵.

En matière d’images animées, il eut été sans doute judicieux de programmer, au cours de ces plus de 3 mois d’exposition, quelques-unes des adaptations cinématographiques des romans de Maurice Genevoix, notamment les téléfilms tels que le *Raboliot* de Jean-Pierre Coldefy réalisés en Sologne en 1971⁶, ou le *Marcheloup* de Roger Pigault tourné en forêt d’Orléans en

1980⁷, sans compter le “*Maurice Genevoix - Une vie*” de J. Mousseau et E. Kneuzé, diffusé en juin 1978 et rediffusé en septembre 1980. Afin de faire connaître et aimer un auteur, notamment des jeunes générations, est-il plus important de raconter sa vie que de donner vie à ses écrits ? La question mérite d’être posée.

1 - Collections “Cercle du bibliophile” et “Club de la femme” 2 - *Radioscopie de Jacques Chancel avec Maurice Genevoix*, 30.12.1975, Cassette-audio, Radio-France, 1976. / Jacques Chancel, *Radioscopie*, Tome IV, Robert Laffont, Paris, 1976. 3 - Genevoix Maurice, 1993, *Rémi des Rauches*, présentation de Francine Danin, Garnier Flammarion, Paris. 4 - Genevoix Maurice, 2014, *L’harmonie retrouvée*, présenté par Maurice Bernard, éd. La Table ronde. Les entretiens avec Pierre Lhoste publiés dans cet ouvrage sont dans : Maurice Genevoix, *L’harmonie retrouvée*, Coll. Les grandes heures Radio-France - INA (2CD). La radioscopie de Maurice Genevoix, de 1969 est dans : *Radioscopie Jacques Chancel*, Vol 4, éd. Harmonia Mundi (2CD mp3). 5 - Richard J.L.M., *Chapelain-Midy*, 1977, éd. Martet, Paris (texte de Maurice Genevoix p. 17). 6 - *République du Centre*, 28 octobre 1971 & *Nouvelle République du Centre-Ouest*, 29 octobre 1971. 7 - *République du Centre* 7 et 31 octobre 1980, *Courrier du Loiret* 7 novembre 1980.

“Vilaine, une histoire d’eaux”

Véritable aorte du pays de Rennes, la Vilaine a permis l’implantation et le développement de la ville de Rennes et de sa région. Parfois caché, parfois délaissé, la Vilaine est un fleuve dont les usages anciens sont méconnus. Pourtant, cette dernière a joué dans le passé un rôle primordial dans la vie de ses habitants. L’exposition invite à découvrir les différentes facettes du fleuve, du 16^e siècle à nos jours, à travers son fonctionnement hydrologique, son rôle économique pour le pays de Rennes, l’enjeu de sa navigabilité, la richesse de ses écosystèmes, le monde des marinières et son potentiel d’échappées bucoliques pour les citadins.

À travers un espace muséographique de 340 m², l’exposition propose de “naviguer” sur la Vilaine autour de trois grands thèmes : l’économie, la biodiversité et les loisirs. Grâce à de très nombreux objets, documents d’archives, maquettes, photos et films, l’exposition met en lumière l’histoire, les paysages, la géographie, les activités économiques ou encore la préservation de ce milieu naturel. Une belle occasion de redécouvrir et de renouer le lien qu’entretenaient les habitants du pays de Rennes avec la Vilaine.

**Jusqu’au 1^{er} septembre 2019
à l’Écomusée du Pays de Rennes**

Prenez date!

Conférences

● **22 janvier** à Tours (Indre-et-Loire) dans le cadre de l'année Balzac "*Le repas de Balzac, le repas chez Balzac*" par Yves Gagneux (conservateur du patrimoine, directeur de la Maison de Balzac à Paris). L'écrivain a parfois connu la faim mais il a aussi fréquenté quelques-uns des plus grands restaurants parisiens. Était-il pour autant un gourmet? Quoi qu'il en soit, la table reste d'abord, chez l'auteur de *La Comédie humaine*, le lieu de rencontre des différentes "espèces sociales". À la cité internationale de la gastronomie 116 bd. Béranger à 18h30. En savoir plus : <http://iehca.eu>

● **30 janvier** à Blois - La Chaussée-Saint-Victor (Loir-et-Cher) "*Le paysage n'est pas qu'un cliché!*" Le paysage est en constante évolution au gré des saisons et des aménagements. Mais nous n'avons pas toujours le temps, ou nous ne le prenons pas suffisamment, de l'observer pour mieux l'appréhender. L'Observatoire Loire a eu l'idée, depuis l'année 2000, de l'inscrire dans la mémoire collective à travers un observatoire photographique. L'association a missionné un professionnel pour photographier des lieux choisis à chaque saison, et presque tous les ans, pour cerner les évolutions et aider à leur lecture! Pour faire le point sur cet observatoire et surtout échanger sur ce thème majeur et l'envisager de façon collaborative, l'association a réuni des acteurs incontournables : la Mission Val de Loire, Christophe Letoquin - le photographe professionnel - et Agglopolys (Communauté d'agglomération de Blois), collectivité très en pointe sur ce sujet avec son Plan paysage. Observatoire Loire, parc des Mées (18h30 à 20h30) Réservation obligatoire avant le 25 janvier (info@observatoire-loire.fr).

● **12 février** à Châteauneuf-sur-Loire (Loiret) *Source d'inspiration pour Maurice Genevoix* par Gaston Pouillot (20h30 à l'espace Florian). La possibilité de marcher dans les pas de l'écrivain, là où il a passé une partie importante de sa jeunesse.

Journées techniques, colloques

● **30 et 31 janvier** à Rennes (Ille-et-Vilaine) "*Carrefour des gestions locales de l'eau*". Chaque année cet événement mobilise de nombreux partenaires institutionnels et privés, et propose plus de 70 conférences, ateliers pratiques, témoignages... 500 exposants. En savoir plus : www.idealconnaissances.com

● **9 février** à l'Hôtel du Département de la Haute-Loire, au Puy-en-Velay, 13^e édition des *Rencontres Naturalistes* sur le thème des zones humides. En savoir plus Réseau Écologie Nature Haute-Loire : www.ren43.org/les-rencontres-naturalistes/

Manifestations

● **25 au 28 janvier** Salon "*vivez nature*" à la Grande Halle à Paris. Une édition consacrée cette année à l'écologie urbaine. Durant 4 jours, les visiteurs auront l'occasion de renouer le lien avec la nature, et leur nature, en découvrant les 1 001 initiatives proches de chez eux qui rendent la vie urbaine plus écologique et plus solidaire. L'occasion de s'initier, notamment à l'agriculture urbaine, ou de réfléchir à comment changer son mode de vie grâce à des formations sur les savoir-faire artisanaux, artistiques et agricoles. 150 exposants sont réunis à cette occasion autour d'un programme d'animations destiné à mettre en avant l'enjeu fondamental d'un quotidien durable en termes de société et d'urbanisme. Conférences d'experts, ateliers découverte, atelier nature... En savoir plus : www.vivez-nature.com

● **30 et 31 janvier** à Rennes (Ille-et-Vilaine) au Parc expo) 20^e *Carrefour des gestions locales de l'eau*. L'occasion de retrouver l'ensemble des acteurs, pour l'événement professionnel sur l'eau pour les collectivités, unique en France. Avec sa labellisation "Assises de l'eau", le carrefour de l'eau accueillera le prochain Comité national de l'Eau (CNE) organisé sous l'égide du ministère de la Transition écologique et solidaire.

Le CNE est l'organisme consultatif sur les grandes orientations de la politique de l'eau, sur les projets d'aménagement et de répartition des eaux ayant un caractère national ou régional, ainsi que sur l'élaboration de la législation ou de la réglementation en matière d'eau... Près de 500 exposants sur 3 halls, nombreuses tables rondes et conférences... En savoir plus : www.idealconnaissances.com/colloques-et-salons/carrefour-des-gestions-locales-de-leau

● **31 janvier** 4^e édition de "*La nuit des idées*" coordonnée par l'Institut Français, sur le thème "Face au présent". Partout en France et sur les cinq continents, grandes écoles et universités, instituts de recherches, musées, centres culturels, théâtres, bibliothèques, instituts français et alliances françaises, proposent des moments de rencontres participatives privilégiées : forums et tables rondes, conférences, lectures, concerts, projections, performances artistiques... En savoir plus : www.lanuitdesidees.com/fr/

● **8 au 10 février** à Châteauroux (Indre), au parc des Expositions de Belle-Isle, 23^e *Salon de la pêche*. Une centaine d'exposants et pas moins de 16 000 visiteurs sont attendus pour ce salon organisé par la Fédération de pêche de l'Indre. La recette, qui a fait le succès de ce rendez-vous, est toujours la même : toutes les pêches sans exception sont valorisées, la piscine, silures et les leçons de cuisine sont maintenues, le bassin géant accueille les float-tubes, la brocante est reconduite.

● **1^{er} au 28 février** *Journées mondiales des zones humides* sur le thème "Les zones humides et le changement climatique" Nombreuses animations et événements dans la France entière. En savoir plus : www.zones-humides.org

● **5 février** à Luçon (Vendée) présentation des résultats des suivis biologiques engagés sur le marais Poitevin (9 h à 16 h 30). Inscription : <http://biodiversite.parc-marais-poitevin.fr>

Les Nouvelles du bassin de la Loire - Diffusion uniquement par abonnement : **11 numéros par an**

Éditions Loire et Terroirs, SARL au capital de 11 433, 68 €

Rédaction, Administration, Publicité La Batellerie - 37, rue du Cas Rouge 45800 Combleux - Tél. : 02 38 55 02 23 ; Télécopie : 02 38 52 04 08 - Courriel : magazine@loire-et-terroirs.fr - Site : www.loireetterroirs.com - **Rédacteur en chef** Philippe Auclerc - **Secrétariat général de rédaction** Michel Robert **Mise en page** APAM - **Ont collaboré à ce numéro** Philippe Auclerc, Christian Chenault, Michel Robert - **Crédit photographique** Philippe Auclerc **Gérante - Directrice de la publication** Agnès Martin - Numéro de **Commission paritaire** 0613183072

Vente par abonnement uniquement (15 € par an en format électronique; 25 € par an en version papier) - Parution chaque fin de mois (sauf en août)

Textes, photos, dessins de ce numéro ne peuvent être reproduits en totalité ou partiellement qu'avec l'autorisation de l'éditeur.

Les articles et photos signés n'engagent que leurs auteurs.